

<http://www.goyrans.fr>
mairie@goyrans.fr

LE PETIT GOYRANAIS

À LA UNE

- Sécurité routière (pages 9-10) : Mise en place d'une Commission Extramunicipale.
- **Nouveau sens de circulation** autour de la Place des Marronniers :
À partir du **vendredi 29 août 12h00** (cf. plan en page 10).
- Rentrée scolaire (page 9) : Message à l'attention des parents d'élèves.
- Collecte des déchets (page 14) : Consultation concernant la fréquence de ramassage des déchets ménagers et la modification de la collecte des déchets verts.

État Civil

Naissances

De Candice LUGOL, le 23 juillet 2008.

Mariages

De Christine ARTERO et Albert FINTZ, le 10 juillet 2008.
De Aurélia BENÉTEAU et Bruno VACHON, le 12 juillet 2008.
De Julie BERNSTEIN et Jérôme FAROUZE, le 19 juillet 2008.
De Ida PAWLAK et Patrick FLOQUET, le 8 août 2008.

Décès

Le 31 Juillet 2008, de Uldérico MARACANI, né le 6 mai 1911.

La Fête 2008

Cette année, après avoir sollicité l'ensemble des associations, la nouvelle équipe municipale a décidé de fédérer toutes les bonnes volontés afin d'organiser la fête du village. À cette occasion, nous tenons à remercier l'ensemble des personnes qui se sont impliquées et qui ont permis la réussite de ces trois jours de fête.

Pour que la tradition festive et conviviale de Goyrans perdure, il nous semblerait opportun que les personnes s'étant impliquées dans cet événement se rassemblent pour faire renaître le Comité des Fêtes goyranais, et qu'elles soient rejointes dans ce projet par toutes celles souhaitant s'investir pour que Goyrans reste un village « vivant », gai et dynamique.

Le bilan financier sera présenté dans le prochain numéro du « Petit Goyranais ». Ce budget est équilibré par un financement municipal, lequel ne dépasse pas la prévision votée au budget 2008.

Le Budget 2008

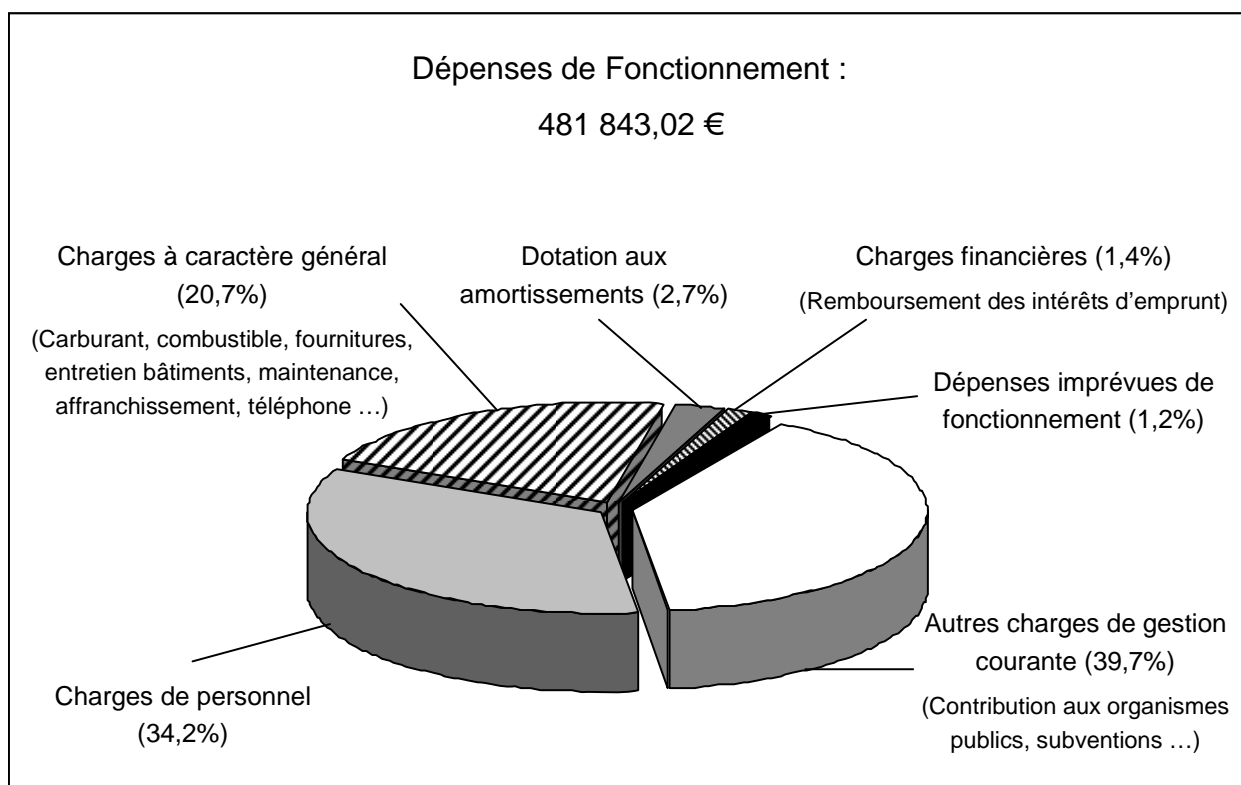
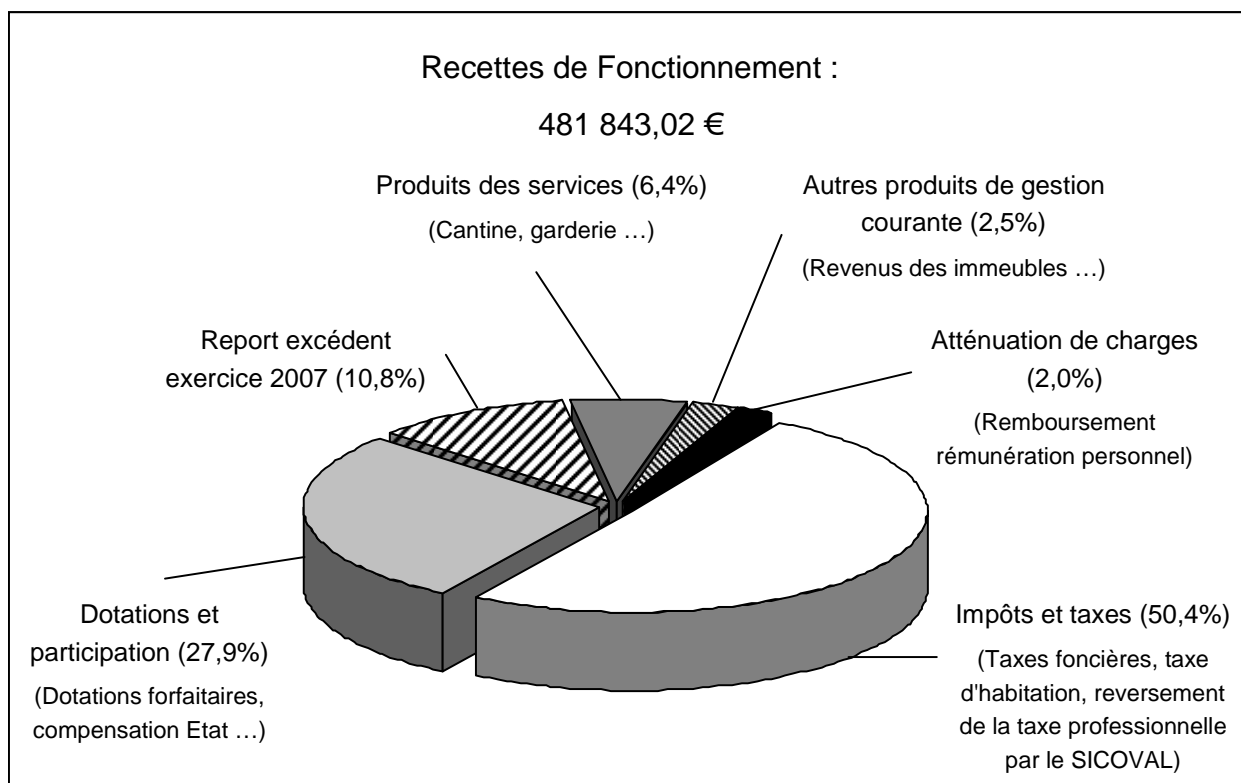
Ce budget primitif, voté par le conseil municipal le 29 avril 2008, reprend en grande partie les engagements de la municipalité présente en 2007.

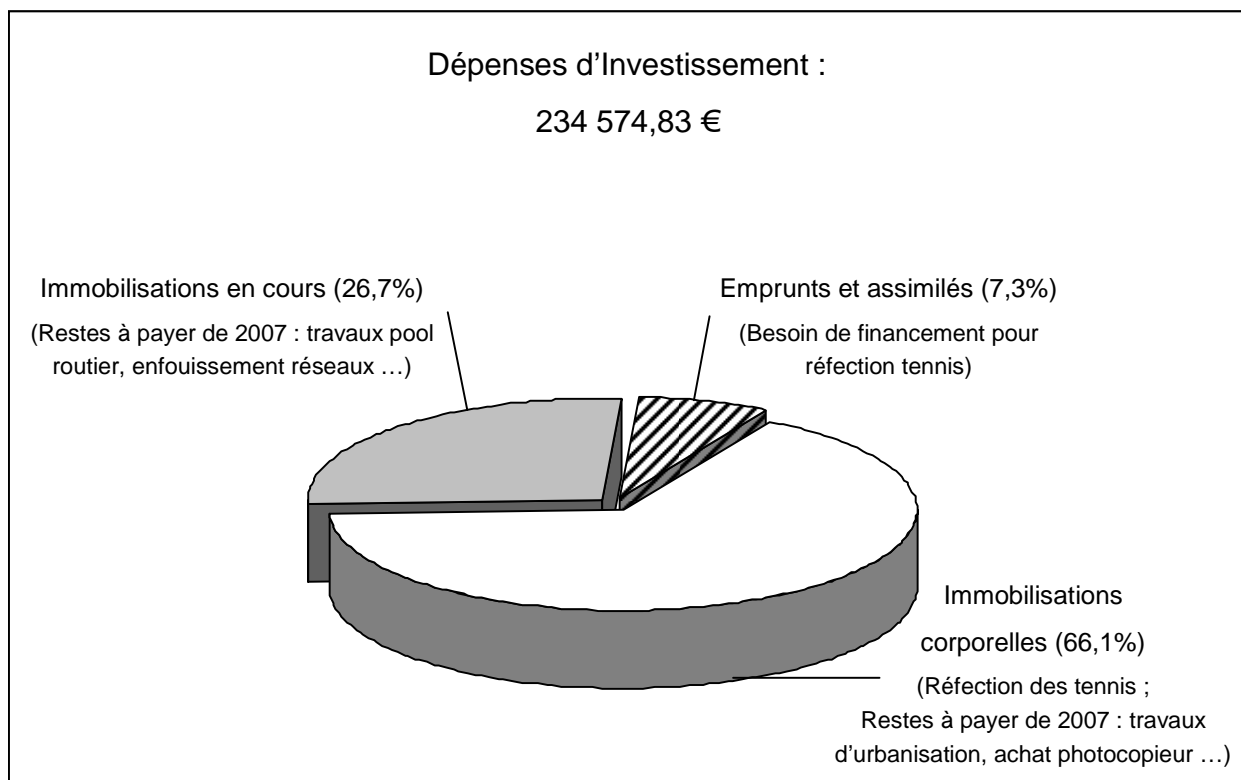
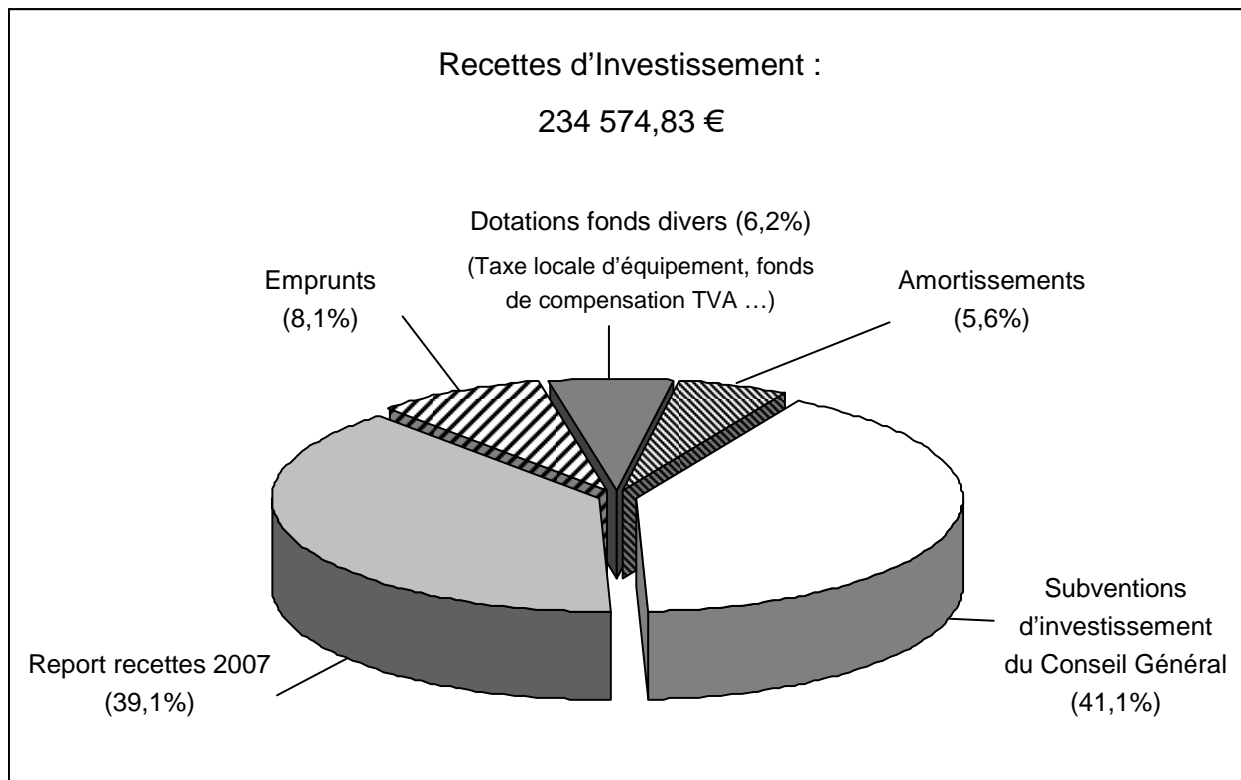
Comme prévu, l'année 2008 sera une année « blanche » pour les dépenses d'investissement. En effet, une partie des travaux d'urbanisation réalisés en 2007 (trottoirs, enfouissement de réseau ...) restent due, ce qui limite sensiblement la marge de manœuvre pour des projets nouveaux. Nous avons retenu toutefois la volonté d'entreprendre la mise aux normes de sécurité des terrains de tennis pour un montant de 54 000 €. Cette opération sera financée d'une part avec des subventions du Conseil Général et de la Fédération de Tennis et d'autre part avec un emprunt à hauteur de 19 000 € environ.

La construction de bâtiments en dur en remplacement des préfabriqués de l'école maternelle constitue aussi un investissement prioritaire. Celui-ci sera supporté par les trois communes concernées : Aureville, Clermont le Fort et Goyrans ; le budget 2009 sera bien sûr impacté par cette décision.

Les recettes de fonctionnement sont essentiellement composées par les différents impôts, par les produits des services proposés aux administrés, par les dotations compensatoires de l'Etat et par le report du résultat dégagé l'année précédente. La volonté du Conseil Municipal de ne pas augmenter la part communale des impôts locaux implique une gestion rigoureuse des dépenses de fonctionnement. Il est important de rappeler que les contributions versées aux divers organismes publics en contrepartie de l'intercommunalité représentent 40 % des dépenses de fonctionnement.

Enfin, pour faire les meilleurs choix pour Goyrans, nous avons demandé à l'Agence Technique Départementale de procéder à une analyse détaillée des comptes de la commune. Une rétrospective sur les trois derniers exercices permettra de connaître la santé financière de la Commune et de dégager une vision prospective pour les 3 années à venir. Cette dernière nous permettra de déterminer les orientations possibles pour mener à bien nos projets. Ce travail d'analyse sera réalisé au cours de l'automne 2008.





Nouveaux Horaires d'Ouverture de la Mairie de Goyrans

Depuis le 04 août 2008, les nouveaux horaires d'ouverture au public de la Mairie de Goyrans sont les suivants :

- le lundi de 9h à 12h et de 16h à 18h ;
- le mardi de 12h à 18h ;
- le jeudi de 15h à 19h ;
- le vendredi de 14h à 17h.

Ces nouveaux horaires permettent une augmentation de l'ouverture au public de 2 heures hebdomadaires.

Informations concernant le lotissement des Pins

Au cours d'une réunion avec l'association « Badel – Les Pins », divers problèmes ont été soulevés :

- le traitement des chenilles ou l'abattage de quelques pins ;
- l'entretien des parties communes ;
- l'aménagement de l'arrêt de bus ;
- le cheminement le long du chemin de Badel ;
- le ramassage scolaire des élèves allant au lycée.

Concernant le dernier point, après étude auprès du Conseil Général, le ramassage ne sera pas possible cette année en raison d'un trop faible nombre d'enfants concernés. Nous solliciterons à nouveau ce service pour la rentrée prochaine.

Les problèmes concernent l'ensemble de la commune et sont examinés par le conseil municipal. Nous vous rappelons que les décharges sauvages de quelque nature que ce soit sont interdites. En plus des nuisances esthétiques, les risques d'incendie en été sont importants.

Fiches pratiques

Une nouvelle rubrique apparaît dans le « Petit Goyranais » : des « fiches pratiques » d'informations relatives aux différents syndicats et structures intercommunales auxquels la commune de Goyrans est rattachée.

Ce mois-ci, des informations concernant deux syndicats dont de nombreux enfants de Goyrans utilisent les services : le SICCA (fiche rédigée par Karine Ramon) et le SIVURS (fiche rédigée par Pascal Duvert).

SICCA (SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES COTEAUX DE CASTANET)

Statuts :

Le syndicat a pour objet plusieurs compétences à caractère optionnel :

- la compétence Petite Enfance, pour les enfants de 0 à 4 ans (crèches, halte garderie, RAM : relais assistantes maternelles, ...),
- la compétence Enfance pour les enfants de 3 à 12 ans (centre de loisirs, ...),
- des compétences qui ne sont pas encore ouvertes dans le domaine des Jeunes (point jeunes, ...) et des Adultes et personnes âgées (aide à domicile, maison de retraite, aide aux handicapés, ...),
- gestion d'un service de mise à disposition d'un agent technique.

Objectifs :

- Augmenter la capacité d'accueil, diversifier les modes d'accueil dans le domaine de la Petite Enfance,
- assurer les loisirs des enfants de 3 à 12 ans, les mercredis et durant les vacances scolaires, dans le domaine de l'Enfance.

Fonctionnement :

Chaque commune a la possibilité de transférer des compétences dans un ou plusieurs domaines prévus dans les statuts.

La commune de Goyrans délègue au SICCA les compétences Petite Enfance et Enfance.

Financement :

Le SICCA est financé par les communes en fonction de la fréquentation des services utilisés (Petite Enfance et Enfance). La CAF et les familles versent aussi une participation.

Situation :

Les crèches du SICCA se situent à Vigoulet-Auzil, Pechbusque, et Pechabou. Il existe également une convention avec la crèche de Lacroix-Falgarde qui réserve jusqu'à 1/3 de ses places aux enfants du SICCA.

Le centre de loisirs est itinérant. Il est accueilli par les groupes scolaires de Pechabou et Lacroix-Falgarde les mercredis. Durant les vacances scolaires, il fonctionne sur ces communes mais aussi sur Goyrans (école maternelle du SIEMCA), Vieille-Toulouse et Vigoulet-Auzil.

Fréquentation :

14 enfants de Goyrans fréquentent les crèches du SICCA au 1^{er} avril 2008.

29 à 34 enfants fréquentent le centre de loisirs de Lacroix-Falgarde par mois. Il n'y a pas de liste d'attente.

2 assistantes maternelles de Goyrans ainsi que les enfants dont elles s'occupent fréquentent le Relais d'Assistants Maternelles (RAM) du SICCA.

RAM :

Le RAM (relais assistantes maternelles) a été créé dans le but d'apporter de l'aide technique (administratif, juridique ...) aux assistantes maternelles et de susciter des vocations.

Ce service public est sous tutelle de la CAF. Il permet une mise en relation avec les assistantes maternelles et propose les informations actualisées sur ce mode de garde aux familles. Pour les assistantes maternelles et les enfants qu'elles accueillent, c'est un lieu d'échanges et de rencontres.

Les représentants de Goyrans au SICCA sont Karine Ramon et Pascal Duvert.

SIVURS (Syndicat Intercommunal de la Restauration Scolaire)

3500 repas scolaires sont servis chaque jour par les cuisines du SIVURS.

358 jours par an c'est le nombre de jours d'ouverture des cuisines centrales.

5% d'augmentation : la hausse du prix des repas de MARS 2008 est due à l'augmentation des denrées.

Les repas spéciaux pour les enfants allergiques peuvent être servis à la cantine, dans ce cas un PAI (Protocole Alimentaire Individualisé) doit nécessairement accompagner la demande d'inscription à la cantine.

Les enfants végétariens sont également les bienvenus à la cantine de l'école.

Lors de l'installation du nouveau conseil syndical , le 10 AVRIL dernier, Serge ATTALI, ancien maire de Clermont-le-Fort et actuellement conseiller municipal, a été réélu à la tête du Syndicat Intercommunal de la Restauration Scolaire (SIVURS).

Le syndicat regroupe 23 communes dont la population cumulée est de 30394 habitants.

Projet de nouvelles Cuisines Centrales

27 cabinets d'architecture ont répondu au concours ouvert au plan européen pour la construction des nouvelles cuisines centrales. Le Jury de concours d'architecture a retenu l'Atelier BPM de Bordeaux. Le terrain de construction est situé sur la commune de Péchabou qui s'est engagé à le donner au Syndicat à titre gracieux. La livraison est planifiée en juillet 2009 et la mise en service est prévue début septembre 2009.

Aspect Financier : Le coût d'objectif de la construction s'élève à 1,9 Millions d'Euros hors taxes. Le financement a été arrêté par le précédent conseil sur la base de la participation annuelle des communes au remboursement des annuités d'emprunt à compter de fin 2008 ou début 2009.

Le projet bénéficiera en outre du soutien financier du Conseil Général.

Côté service

Le SIVURS propose de venir présenter au personnel de la cantine de GOYRANS les nouvelles méthodes qui ont été mises au point pour la préparation des repas.

Les représentants au conseil syndical pour GOYRANS sont Chantal Bouin et Pascal Duvert. Ils ont le souhait de promouvoir une alimentation à base de produits issus de l'agriculture biologique et de produits frais cultivés à proximité.

Ils sont à votre écoute pour toutes suggestions concernant la cantine scolaire, contactez-les ou mettez un mot dans le cahier « boîte à idée » de la Mairie.

Village Fleuri

Le projet village fleuri s'est développé même sous le ciel plutôt gris de juin et juillet. Le 4 juillet au matin, le jury du concours du Village Fleuri est passé à Goyrans pour apprécier les fleurs et les arbustes sur le chemin des Crêtes, la Place, le monument aux morts, la mairie. Leurs remarques ont été très encourageantes, estimant que c'est un très bon début sur un projet à long terme. Le jury a trouvé la composition des bacs attirante et il a beaucoup apprécié l'esprit du projet qui met l'accent sur la participation et l'enthousiasme des Goyranais à partir d'un budget des plus raisonnables. Toujours soucieux des finances de la commune, ce projet a bénéficié des dons de nombreux Goyranais, ainsi, les bacs de la Place se sont remplis grâce à vos boutures soigneusement choisies. Le conseil municipal tient à remercier, en particulier Cathy Biannic, Marie-Jeanne Francis d'Aureville, Annie Duvert, Karine Ramon, Yvette Fantuzzo pour leurs boutures, et Mme Jean qui a offert de la sauge rouge de son jardin pour garnir le parterre des rosiers, mais aussi pour les bons conseils qu'elle nous a prodigués. Une mention toute particulière pour « les jeunes », Charles Duvert, Nina Le Strat, Cyril Meilhon, Olivier Delor, Cédric Espart et Laura Barke dont l'aide a été précieuse avant le passage du jury.

Si vous faites un tour sur la place vous verrez les bacs plantés par thèmes selon leur exposition ; des plantes grasses et des plantes aromatiques pour une exposition en plein soleil alors que les impatiens et les fuchsias garnissent les bacs à l'ombre.

Dans le but de poursuivre cette amélioration au niveau des plantations et aussi de l'entretien du village, nous organisons une rencontre amicale le samedi 27 septembre de 10h à 12h à la Mairie (Salle du Conseil) afin de rassembler vos idées et de bâtir le projet pour 2009. Je vous rappelle que le jury ne jugera que les plantations visibles de la route. Donc pensez –y pour l'année prochaine.

En dehors du Village Fleuri d'autres manifestations « mains vertes » sont prévues telles qu'une bourse aux plantes où vous pourriez échanger vos graines, boutures et plantes.

Encore merci à vous tous pour votre participation ainsi qu'à Jacques et à Marc pour leur collaboration.

Bon jardinage et à bientôt!

Susan Barke

Jugement rendu par le tribunal administratif

Dans le « Petit Goyranais » d'avril 2008, une large place a été faite à la requête en invalidation déposée par monsieur Roger FRIN auprès du Tribunal Administratif de Toulouse, le 20 mars 2008.

Par cette requête il était demandé l'annulation, pour inéligibilité, de l'élection de Julien SAVONET, élu comme conseiller municipal de Goyrans le 9 mars 2008.

Suite à l'audience publique du 13 mai et à la lecture du jugement du 27 mai 2008, le juge du Tribunal Administratif a décidé que « la protestation de monsieur Roger FRIN est rejetée ».

Pour les élus municipaux cette réponse clôt le dossier ouvert il y a 5 mois.

Message à l'adresse des parents d'élèves

Par courrier du 15 juillet 2008, l'Inspection Académique nous a fait part de sa décision d'organiser la semaine scolaire 2008-2009 en 9 demi-journées. Les 24 heures de cours seront réparties le lundi, le mardi, le mercredi matin, le jeudi et le vendredi.

Les directeurs des deux écoles de Goyrans, que nous avons consulté, nous ont informé que leur décision sur le cadrage des horaires se ferait avec leurs collègues le jour de la pré-rentrée. Nous vous rappelons que les élus municipaux n'ont aucun pouvoir décisionnel sur la répartition des heures de classe.

Dans ces conditions et faute d'informations complémentaires, la garderie sera assurée aux mêmes heures que l'année précédente.

Les élus de Goyrans se tiennent à la disposition de l'ensemble des acteurs de la vie scolaire pour faire évoluer ce dossier le moment venu.

Dès que les horaires seront connus, ils seront affichés aux écoles, à la mairie et sur le site « <http://www.goyrans.fr> ».

Sécurité routière

La réunion du 10 juillet 2008 sur la sécurité routière, était animée par le Maire de Goyrans, en présence de Monsieur AGIER de la gendarmerie de Castanet et de Madame Géraldine GUILPAIN, du service « politiques partenariales et prévention » du SICOVAL.

Les inquiétudes soulevées par les Goyranais concernent essentiellement la vitesse excessive sur le chemin des crêtes et notamment au centre du village, mais aussi le bruit des motos à échappement libre et la circulation des quads, parfois conduits par des enfants. La gendarmerie de Castanet nous assure que des contrôles seront faits sur la commune et que la législation sera appliquée.

L'amélioration de la sécurité routière, nécessite des aménagements techniques et le respect des règles de circulation.

Chacun s'accorde sur la nécessité de poursuivre le programme d'urbanisation (trottoirs) le long des routes, tout en étant conscient qu'il s'agit là d'investissements lourds, à programmer dans le temps.

Par contre un certain nombre de mesures simples sont d'ores et déjà à l'étude ou en cours de réalisation :

- la circulation à sens unique autour de l'école primaire ;
- la mise en place d'une zone limitée à 30 Km/h au centre du village (depuis l'école maternelle jusqu'au ralentisseur situé après la salle des fêtes) ;
- la pose, sur ce même ralentisseur, de vasques fleuries destinées à éloigner la circulation des maisons ;
- l'aménagement des terre-pleins centraux des ralentisseurs afin d'en interdire le chevauchement.

L'ensemble de ces mesures a été chiffré par les services routiers du département à hauteur de 10 000 euros ; certaines seront mise en œuvre très rapidement, comme la modification du sens de circulation autour de l'école primaire, qui interviendra **dès le 29 août 2008 à 12h00**.

(Voir illustration page suivante.)



Modification du sens de circulation autour de la Place des Marronniers :

La mise en place de deux sens uniques autour de l'école primaire sera effective à compter du **vendredi 29 août 2008 à 12h00**.

La sécurité routière est l'affaire de tous, elle doit guider nos comportements au volant et nous conduire à une démarche citoyenne ; c'est ce qu'a compris la dizaine de Goyranais (hors conseil municipal) qui ont accepté de s'investir dans une réflexion sur le sujet en participant à une commission extra municipale. Cette commission est en cours de constitution et toutes les personnes désireuses de s'investir et d'en faire partie sont priées de se manifester rapidement auprès de la Mairie.

Enfin, comme décidé à l'issue de la consultation du 10 juillet, une prochaine réunion publique se tiendra **le 9 septembre 2008, salle du conseil à 20h30**. La réflexion engagée semble ne concerner que les habitants du chemin des Crêtes ; prouvez-nous le contraire en apportant vos idées le 9 septembre !

Une rencontre avec les jeunes GoyranaisEs :

Une rencontre avec les jeunes GoyranaisEs :

30 jeunes âgés de 10 à 20 ans et trois conseillers municipaux se sont rencontrés le mercredi 02 juillet 2008 à la salle des fêtes de Goyrans. Cette réunion était destinée à donner la parole aux enfants et aux jeunes afin qu'ils puissent exprimer leur vision de la commune, leurs envies et leurs attentes.

Une première réunion avait déjà eu lieu en avril, mais seuls des garçons de 17 à 20 ans y avaient assisté. La volonté du CM était cette fois-ci de parvenir à réunir des plus jeunes, mais aussi des filles. Ce pari a été tenu puisque tous les âges de 10 à 20 ans étaient représentés et que les filles étaient présentes.

Au total 11 filles et 19 garçons :

Les 10 -12 ans: 9 participantEs, dont 6 filles et 3 garçons.

Les 12-14 ans: 8 participantEs, dont 1 fille et 7 garçons.

Les 14-20 ans: 13 participantEs, dont 4 filles et 9 garçons.

L'équipe a organisé cette rencontre en trois phases :

Un accueil : Le maire a souhaité la bienvenue aux participantEs et les conseillers présents ont expliqué le but de ce moment et son organisation.

Un temps de travail en petits groupes : 3 groupes ont été créés à partir des tranches d'âges. Les 10-12 ans, les 12-14 ans et les 14-20 ans. Chaque groupe a travaillé plusieurs questions dont les réponses ont été consignées par des « rapporteurs ». Ces questions étaient : **Quels** sont pour vous les points positifs de Goyrans ? **Quels** en sont les points négatifs ? **Quelles** sont vos envies et vos idées par rapport au village ?

Une mise en commun des petits ateliers en grand groupe.

Il est ressorti de ces ateliers que les jeunes louent le calme et le cadre de la commune tout en en regrettant "l'isolement" (transports, internet...) et le manque de temps et de lieux de rencontre entre les habitantEs. L'équipe municipale a trouvé les propositions des jeunes très réalistes et responsables. Nous avons également remarqué que la plupart des propositions convergent entre elles. Pour n'en citer que quelques unes, elles concernaient des améliorations au niveau de l'école primaire, du terrain multi-sports et du terrain de foot. Les jeunes sont conscients de la gêne qu'ils peuvent occasionner pour les riverains lorsqu'ils se rencontrent et ont su démontrer l'utilité d'un local à eux.

Pour conclure cette rencontre, les conseillers municipaux se sont engagés à s'occuper durant l'été des améliorations les plus simples à réaliser et à porter au débat avec l'équipe entière les autres propositions. Une nouvelle rencontre est programmée en septembre. Ce moment s'est achevé en convivialité autour de jus de fruits offerts par la mairie et de gâteaux aimablement cuisinés par Chantal Bouin.

Julien Savonet.

Programme des Activités du Foyer Rural, saison 2008-2009

Merci à Corinne Cabanié, présidente du Foyer Rural, qui a réalisé et nous a communiqué ce programme.

FOYER RURAL DE GOYRANS SAISON 2008-2009

Carte du Foyer rural,
obligatoire:
12 Euros l'année

Activités enfants:

- Théâtre (6 ans et +): le lundi de 16 h 45 à 18 h 30
- Roller/Sports Co (6 ans et +): le mardi de 16 h 30 à 18 h 30 par Sens Actifs (<http://sensactifs.free.fr>) **Nouveauté**
- Guitare (7 ans et +): cours individuel de 30 mns le mercredi après-midi par Emilio **Nouveauté** (www.takefiveorchestra.com)
- Couture créative (7 ans et +) le mercredi après-midi (atelier d'une heure) – Possibilité les lundis ou mardis à 17 h 00 si demande. **Nouveauté**
- Poterie: Séance d'une heure le mercredi entre 14 h 00 et 17 h 30
- Judo: séance d'une heure le jeudi entre 17 h 00 et 19 h 00
- Art et Environnement (Nature et Récup'): le jeudi de 16 h 30 à 18 h 00 par Sens Actifs **Nouveauté**

Activités adultes:

- Couture créative: le lundi de 14 h 00 à 16 h 00 **Nouveauté**
- Poterie: Atelier le lundi et jeudi de 20 h 00 à 22 h 00 et le vendredi de 14 h 00 à 18 h 00
- Chorale: le lundi de 20 h 30 à 22 h 00 **Nouveauté** par Emilio (www.takefiveorchestra.com)
- Peinture sur bois: le mardi de 09 h 00 à 12 h 00 ou le mercredi de 19 h 30 à 22 h 30
- Hatha Yoga: le mardi de 19 h 30 à 21 h 00 par Yannick (www.mithouna.fr) **Nouveauté**
- Théâtre: le mercredi de 19 h 30 à 22 h 30
- Stage d'Impro-Théâtre: les 20 et 21 septembre de 14 h 00 à 18 h 00 **Nouveauté**
- Gymnastique (Tai-So): le jeudi de 19 h 15 à 20 h 15
- Œnologie « Les allumés de la grappe »: Atelier mensuel le jeudi de 20 h 30 à 23 h 00
- Loisirs créatifs: 2 ateliers par trimestre le jeudi de 20 h 30 à 23 h 00
- Anglais Perfectionnement: le vendredi de 10 h 00 à 11 h 30

Inscriptions toutes activités:

Vendredi 05 septembre 17h00 – 19h00 / Samedi 06 septembre 10h00 – 12h00

Inscriptions Judo: lundi 08 septembre 17h30 – 19h00

Où? A la salle des Fêtes

Renseignements:



Poterie: Jackie Flandin 05 61 76 39 04 / Monique Bessou 05 61 76 43 76

Anglais/gym/judo/peinture: Martine Junca 05 61 76 25 36

Théâtre enfants: Jocelyne Cabanié 05 61 76 35 72

Toutes autres activités: Corinne Cabanié 05 61 76 96 23



Se munir d'une enveloppe timbrée aux nom et adresse

N.B.: J'ai des horaires décalés pour la recherche de l'association
salle des fêtes et les associations

Transports scolaires

Le Lycée de Pins Justaret accueillera pour la deuxième année les jeunes goyranaises et goyranais. Les arrêts Rozane, Mairie - place des marronniers, Fontpeyre, Colomière sont desservis. La mise en œuvre de l'arrêt « Les Pins » est en cours d'étude par la direction des transports du Conseil Général. Les Lycéens scolarisés à Marcellin Berthelot continuent de bénéficier des mêmes conditions que par le passé. Nous mentionnons les horaires du circuit le plus proche pour l'accès au Lycée Professionnel Renée Bonnet.

Bénéficiaires

Les collégiens et Lycéens bénéficient d'un trajet aller et retour gratuit entre l'établissement de rattachement et l'arrêt le plus proche du domicile. La Carte de transport scolaire est délivrée par la direction des transports du Conseil Général.

Collège Daniel Sorano de Pins Justaret

Circuit 44K01 Goyrans Badel – Les Pins- Rozane – Mairie- Les Crêtes- Fontpeyre – Balandra Carriérette.

Itinéraire	Aller	Retour	Mercredi
Les Pins	8h01	17h00	13h00
Rozane	8h03	16h57	12h57
Mairie - Place des Marronniers	8h05	16h55	12h55
Les Crêtes	8h07	16h53	12h53
Fontpeyre	8H08	16h52	12h52
Balandra	8h09	16h51	12h51
Carriérette	8h10	16h50	12h50
Collège Daniel Sorano	8h20	16h40	12h40

Lycée de Pins-Justaret

Circuit 76B09* Pouze – Espanés – Goyrans Rozane – Mairie –Fonpeyre - Colomière

Itinéraire	Aller	Retour	Mercredi
Rozane	7h30	18h30	12h30
Mairie - Place des Marronniers	7h31	18h29	12h29
Fontpeyre	7h33	18h27	12h27
Colomière	7h35	18h25	12h25

* Demande d'arrêt supplémentaire « Les Pins » en cours d'étude par la direction transport.

Lycée Marcellin Berthelot à Toulouse

1 Ligne 89 du Réseau Arc-en-ciel : Nailloux – Venerque - Goyrans – Toulouse -Hotel de Région / Lycée M.Berthelot - Matabiau Gare routière.

2 Lignes Tisséo du réseau urbain Ligne 53 et Ligne Taxi Bus « TAD des coteaux ». Les TAD des Côteaux (Aureville, Goyrans-Lacroix Falgarde, Saubens et Vigoulet-Auzil) fonctionnent sur réservation, deux heures au moins avant votre déplacement. Numéro vert 0800 92 929

Lycée professionnel Renée Bonnet et lycée professionnel de Muret : des possibilités existent, contactez la Mairie de Goyrans.

Pascal Duvert.

Ramassage des ordures ménagères

Le 4 août 2008, Georges SALEIL, Vice Président du SICOVAL chargé du traitement des déchets, et Valérie VIGNAU, représentant le service déchets, ont présenté devant le conseil municipal le résultat d'une réflexion intitulée :

« Démarche d'optimisation du service collecte des déchets » avec pour objectif « une maîtrise de la redevance conduisant à une réorganisation des prestations de collecte ».

Le SICOVAL ne semble pas satisfait du système de collecte des déchets qu'il a mis en place il y a moins d'un an. Aujourd'hui il nous propose d'accepter une seule tournée de ramassage des ordures ménagères (suppression de la tournée du vendredi). Il est évident que cette décision serait accompagnée, à la demande, d'une distribution de bacs adéquats.

L'économie réalisée par an et par foyer aurait été, sur la base des tarifs de 2008, de 34 à 38 € (selon la taille du foyer) en passant de deux ramassages à un ramassage par semaine des ordures ménagères résiduelles (soit 11,85% pour un foyer de 4 personnes). Pour le SICOVAL cette indication ne préjuge pas de ce que pourraient être les tarifs en 2009.

Le compostage, qui consiste à transformer les déchets en engrais, est une des préoccupations du SICOVAL. Pour favoriser son développement, il met des composteurs à la disposition des familles à des prix intéressants.

Parallèlement le ramassage des déchets verts, tel qu'il est organisé aujourd'hui est un échec et le SICOVAL pourrait accepter une réorganisation de ce service, même si la question du « comment » se pose.

Les habitants de Goyrans et en particulier ceux du Lotissement des Pins connaissent la difficulté de la collecte des déchets verts. Le conseil municipal recherche avec vous et le SICOVAL les solutions les meilleures, mais rappelle que les décharges sauvages sont interdites.

Le conseil municipal devra se prononcer sur ce dossier avant le 20 septembre. Votre point de vue nous intéresse, et nous vous invitons à l'exprimer dès aujourd'hui.

Une **réunion publique** sur le sujet se tiendra à **la salle des fêtes** de Goyrans **le 15 septembre à 20 h 30**, en présence de Georges SALEIL.

Goyranaises, Goyranais : le débat est ouvert ; manifestez vous auprès de la Mairie concernant les deux questions auxquelles le conseil municipal devra répondre avant le 20 septembre :

- Accepteriez vous une seule tournée de ramassage des déchets ménagers par semaine ?
- Êtes-vous favorable à une réorganisation du ramassage des déchets verts ?

Enfin, au domaine des petites décisions qui simplifient la vie, nous avons obtenu que la benne de ramassage des ordures descende désormais le chemin du Rivals (jusqu'au bas du Belvédère), ce qui a aussi l'avantage de supprimer la station de regroupement située au début de ce chemin.